



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E205069

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2027

ÉDITÉ LE

02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2024

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/04/2024
1 000

Raison sociale : GLEIZE

Sigle : GL

679 AVENUE DE LA REPUBLIQUE (LILLE)
59800 LILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Siret : 925 249 609 00015

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 3828302

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 8631000 / 003 198257/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8631000 / 003 198257/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 06 17 41 48 42

Fax :

Portable : 06 17 41 48 42

Site Internet :

E-mail : sarlgleize@gmail.com

Responsabilité légale :

GLEIZE LUCAS GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/09/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/09/2024
o Ventilation mécanique	18/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/08/2026
o Fenêtres de toit	26/08/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/08/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	26/08/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/08/2026
o Isolation des combles perdus	26/08/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/08/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.